
Bourses SSA 2015 pour la création chorégraphique

Communiqué

Lausanne, mai 2015

Le Fonds culturel de la Société Suisse des Auteurs (SSA) vient d'attribuer six bourses d'un montant global de 66 000 francs à des chorégraphes et compagnies de danse indépendantes suisses ou établis en Suisse.

Ces bourses annuelles sont destinées à soutenir la création de nouvelles œuvres chorégraphiques originales par des compagnies de danse indépendantes suisses ; elles sont attribuées chaque année par un jury composé de professionnels, nommé par la SSA.

Le jury chargé d'examiner les 34 projets soumis au concours était composé de Anna Hohler (journaliste indépendante et dramaturge, Lausanne), Corinne Jaquiéry (journaliste culturelle et chargée de cours de communication, Lausanne) et Gianni Malfer (directeur Danse Suisse). Il a décidé, après une analyse appropriée de chacun des projets, d'attribuer les bourses aux chorégraphes et projets suivants:

Dans la catégorie A (chorégraphes dits « émergents ») :

- Le projet *Freude de Joshua Monten*
- Le projet *Kabarais Bâtard de Laure Dupont*

Dans la catégorie B (chorégraphes dits « confirmés ») :

- Le projet *Narsarsuaq de Maud Liardon*
- Le projet *Pôle de Jasmine Morand*
- Le projet *La Ronde de Yasmine Hugonnet*
- Le projet *Je danse parce que je me méfie des mots de Kaori Ito*

Dans la catégorie C (chorégraphes dits « établis ») :

- Le projet *Territoire 2 de Fabienne Berger*

Cette action du Fonds culturel SSA sera reconduite en 2016. Le règlement 2016 sera disponible sur le site www.ssa.ch / Fonds culturel dès l'automne 2015 ou peut être obtenu sur simple demande.